



Attestation de non accident

Par **sandrine12**, le **28/03/2011** à **22:07**

Bonjour,

Je suis actuellement aux Etats Unis pour 2 ans, j'ai donc acheté une voiture, mais pour l'assurance, on me demande une attestation officielle (police ? préfecture ?) comme quoi je n'ai jamais été impliquée dans un accident de la route auparavant.
L'attestation de l'assurance ne semblant pas assez 'officielle'.

Est-ce qu'il existe un tel document ? Si oui, a qui me faut-il le demander ?

Merci d'avance pour votre aide,

Cordialement,

Sandrine

Par **chaber**, le **30/03/2011** à **17:44**

Bonjour

si vous avez été assurée en France vous pouvez demander à l'assureur un relevé d'information.